

RAPPORT ANNUEL

2019 – 2020

École Antoine-Roy

Rivière-au-Renard



***Commission scolaire
des Chic-Chocs***

L'organisation

École Antoine-Roy
110, boul. Renard Est
Rivière-au-Renard (Québec)
G4X 5H8
Téléphone : 418-269-3301 poste 3400



L'école Antoine-Roy de Rivière-au-Renard compte dans son école, pour l'année 2019-2020, un nombre total de 162 élèves inscrits dans huit groupes, du secondaire 1 au secondaire 5 général.

- Deux groupes de secondaire 1 (44 élèves)
- Deux groupes de secondaire 2 (37 élèves)
- Deux groupes de secondaire 3 (29 élèves)
- Un groupe de secondaire 4 (29 élèves)
- Un groupe de secondaire 5 (23 élèves)

L'équipe-école est composée de :

- Une direction (100% d'une tâche)
- Une secrétaire (31,5 heures par semaine)
- 15 enseignants
- 3 techniciennes en éducation spécialisée
- Un technicien en travaux pratiques
- Un technicien en loisirs
- Une surveillante d'élèves
- Une animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC)
- Une technicienne en documentation
- Une psychologue
- Une conseillère en orientation
- Une infirmière (CISSS)
- Un concierge contractuel

Le conseil d'établissement

Pour l'année 2019-2020, cinq parents siègent au conseil d'établissement en plus de la directrice, cinq membres du personnel.

Les membres du conseil d'établissement sont :

- Mme Isabelle Richard, présidente
- Mme Lucie Côté, parent
- Madame Josée Packwood, parent
- Madame Christine Jalbert, parent
- Madame Johanne Déry, parent
- Mme Stéphanie Cloutier, membre du personnel
- Mme Kim Ferguson, membre du personnel
- Mme Sylvie Jacob, membre du personnel
- M. Étienne Girard, membre du personnel
- Mme Sandra Élément, membre du personnel
- Mme Marie-Pierre Côté, directrice

Madame Anne Cloutier assiste à toutes les séances et agit en tant que secrétaire.

C'est par une communication efficace que tous les membres du conseil d'établissement ont participé aux rencontres, et ce, toujours dans le souci du bien-être des élèves qui fréquentent notre établissement. Au total, 2 réunions ont eu lieu au cours de l'année, en présence, et 2 autres rencontres ont été faites en zoom, vu la situation de pandémie.

Le conseil d'établissement a comme fonctions et pouvoirs de déterminer les orientations et les modalités des services à offrir aux élèves, d'informer la communauté des services offerts par l'école et de rendre compte de leur qualité.

Il exerce aussi ses pouvoirs dans le contexte d'un partenariat qui respecte les responsabilités de gestion de la direction de l'école et les compétences professionnelles du personnel de l'école. Dans ce contexte, il est appelé à décider ou à approuver, est consulté ou informé, selon les sujets traités.

Le projet éducatif et le plan de réussite

Orientation 1 : Favoriser le développement de la compétence numérique des élèves et du personnel afin de développer des citoyens autonomes et responsables capables de faire face aux défis du 21^e siècle.

Objectif 1 : Augmenter l'offre d'activités éducatives, en ciblant plus de niveaux, permettant de développer l'identité numérique des élèves, afin de favoriser une utilisation responsable des outils et des ressources technologiques.

Orientation 2 : Assurer un environnement bienveillant, sain et sécuritaire.

Objectif 2 : Diminuer de moitié le nombre d'enfants qui trouvent que les enseignants n'ont pas ou pas assez une bonne attitude envers eux, ou qui ne sentent pas en sécurité, en augmentant les gestes et les attitudes de bienveillance des adultes de l'école.

Augmenter le pourcentage d'élèves qui participent à une activité sportive à l'école et mettre à contribution la communauté dans le maintien de ces activités.

Orientation 3 : Agir rapidement, de façon continue et concertée auprès des élèves qui éprouvent des difficultés en mathématique.

Objectif 3 : Augmenter les taux de réussite des élèves en mathématiques et améliorer leurs perceptions face à cette matière.

Chaque objectif s'accompagne d'une série de moyens mis en place par l'équipe-école, tout au long de l'année.

Une évaluation du plan de réussite a été effectuée à la fin de l'année scolaire en collaboration avec le personnel de l'école.

L'aide financière

Pour l'année 2019-2020, l'école a bénéficié de différentes mesures ministérielles qui ont apporté une aide financière supplémentaire. L'école a en outre pu compter sur la mesure Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA), la mesure 15025 (seuil minimal au service des écoles), la mesure 15014 (études dirigées au secondaire) ainsi que la mesure 15028 (parascolaire au secondaire). L'argent a été ajouté au budget de fonctionnement régulier de l'établissement scolaire.

Le programme Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) a permis à l'école d'offrir des mesures d'appui pour les élèves éprouvant des difficultés en mathématique et en français, de bonifier les heures de services en éducation spécialisée pour mieux répondre aux besoins des élèves, d'engager un technicien en loisirs pour les activités parascolaires (boxe et salle de conditionnement), de faire l'achat de matériel sportif, d'offrir aux élèves différents des opportunités de rassemblement (repas de Noël) et d'offrir une offre de sorties éducatives variées aux élèves.

La mesure 15025 – seuil minimal, a permis à l'école de bonifier les heures en éducation spécialisée favorisant le suivi des absences, la motivation et la persévérance scolaire de nos élèves, d'ajouter des mesures d'aide aux élèves et d'aider davantage les élèves qui utilisent des outils technologiques.

En ce qui concerne la mesure Études dirigées au secondaire, cette mesure a permis à l'école d'offrir de l'aide individualisée en mathématique à des élèves ayant des besoins particuliers dans cette matière.

Finalement, la mesure parascolaire au secondaire a permis à plus de 80% des élèves de l'école de participer à une activité et de maintenir une offre diversifiée, 5 soirs par semaine.

Les différentes activités scolaires

Tout au long de l'année 2019-2020, l'école Antoine-Roy a été le théâtre de nombreuses activités scolaires à caractères pédagogiques, artistiques, sportifs et culturels. Toujours en lien avec le projet éducatif de l'établissement, ces activités ont contribué à la motivation et, par le fait même, à la réussite des élèves.

En voici quelques exemples :

- Conseil étudiant;
- Journées et semaines thématiques (violence et intimidation, persévérance scolaire...);
- Visite d'artistes à l'école (auteur, compositeur-interprète, musicien...);
- Secondaire en spectacle
- Projets entrepreneuriaux (menuiserie)
- Sports-études (Patin artistique, hockey et équitation);
- Activités parascolaires (Hockey cosom, badminton, volleyball, boxe, football...);
- Sorties éducatives (Parc Forillon, Parc de la Gaspésie, Musée de la Gaspésie, etc)
- Journées d'exploration professionnelle ;
- L'ouverture d'une salle de conditionnement physique renouvelée, en collaboration avec la communauté;
- Etc.

Pour la suite...

Pour l'année 2020-2021, nous projetons de poursuivre ou de reproduire plusieurs activités énoncées à l'intérieur du présent rapport pour lesquelles les élèves de l'école ont présenté un intérêt marqué.

Cette année, nous poursuivrons la mise en place du Projet éducatif débuté l'an dernier et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'atteinte de nos objectifs, établis en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services. Trois valeurs continueront d'être mise de l'avant : persévérance, respect, ouverture.

En conclusion

En poursuivant la collaboration entre l'école, les parents et la communauté, en mettant de concert les efforts du personnel de l'école ainsi que des élèves qui s'y instruisent et en implantant des programmes et activités qui répondront aux divers besoins de ces derniers, l'école et toute son équipe vise la réussite scolaire de tous les enfants, dans un cadre dynamique et enrichissant. Cette réussite est directement proportionnelle à l'engagement de tous et chacun. C'est en s'investissant complètement dans le projet scolaire que nous pourrons atteindre nos objectifs, et ce, en ayant toujours comme but commun d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves qui nous sont confiés. Enfin, les trois valeurs choisies par l'équipe-école lors de l'élaboration du Projet éducatif seront au cœur de la vie scolaire.

Marie-Pierre Côté

Directrice

Présidente

Signé le